



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 29 septembre 2004 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente, madame et monsieur le conseiller(ère) André Levac et Louise Poirier formant quorum du comité.

Également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

Est absent monsieur le conseiller Aurèle Desjardins.

CE-2004-1454

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU DU 21 SEPTEMBRE 2004 ET DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU DU 22 SEPTEMBRE 2004

CONSIDÉRANT QUE copies des procès-verbaux de la séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau du 21 septembre 2004 et de la séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau du 22 septembre 2004 ont été déposées aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux tels que soumis.

Adoptée

CE-2004-1455

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 35 - 144 946,38 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 37 - 369 150,06 \$ ET LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 34 - 8 852,63 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 35, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 37 et la liste des réquisitions numéro 34 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 35	Pièces de comptes à payer	144 946,38 \$	13 au 17 septembre 2004
Liste PD numéro 37	Pièces de comptes à payer	369 150,06 \$	13 au 17 septembre 2004
Liste des réquisitions numéro 34	Pièces de comptes à payer	8 852,63 \$	13 au 17 septembre 2004

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1456 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-36 - 204 178,12 \$ - PÉRIODE DU 9 AU 15 SEPTEMBRE 2004**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-36 d'un montant total de 204 178,12 \$ pour la période du 9 au 15 septembre 2004.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1457* **CANDIDATURE DE LA VILLE DE GATINEAU POUR L'ORGANISATION DES JEUX DU QUÉBEC - ÉTÉ 2007 - 15 000 \$**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2004-233, acceptait de former un Comité de mise en candidature ayant pour but d'analyser la faisabilité et l'opportunité de tenir une Finale des Jeux du Québec à Gatineau en 2007;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2004-721, acceptait favorablement la recommandation du Comité de mise en candidature (CMC-JQ-2007) afin de déposer officiellement la candidature de la Ville de Gatineau pour obtenir l'organisation de la Finale des Jeux du Québec – Été 2007;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 15 000 \$ est nécessaire afin de permettre au CMC-JQ-2007 de finaliser les activités de promotion et le cahier de mise en candidature de la Ville devant être déposé à Sports Québec le 5 novembre 2004 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'allouer un montant de 15 000 \$ afin de permettre au comité de mise en candidature de finaliser les activités de promotion et le cahier de mise en candidature de la Ville devant être déposé à Sports Québec le 5 novembre 2004 pour obtenir l'organisation de la Finale des Jeux du Québec – Été 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71539-419	15 000 \$	Jeux du Québec 2007 autres prof./adm.

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
99900-999	15 000 \$		Imprévis // autres
71539-419		15 000 \$	Jeux du Québec 2007 // autres prof./adm.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil.

Adoptée

CE-2004-1458* **DON DE 2 544,37 \$ DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS VISUELS DE L'OUTAOUAIS À LA SUITE DE SA DISSOLUTION**

CONSIDÉRANT QUE le processus de dissolution de la Société des arts visuels de l'Outaouais est complet et qu'il respecte les lignes directrices des lois et les paramètres en matière d'organisation sans but lucratif;

CONSIDÉRANT QUE la seule condition de la Société des arts visuels de l'Outaouais est que le montant transmis au Service des arts, de la culture et des lettres soit investi dans la communauté pour le développement des arts visuels en Outaouais :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité, suite à la recommandation de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine et à la dissolution de la Société des arts visuels de l'Outaouais, accepte que le Service des arts, de la culture et des lettres reçoive un don au montant de 2 544,37 \$ qui sera utilisé pour une campagne de partenariat et de marketing avec les médias afin de favoriser la mise en valeur des artistes en arts visuels.

De plus, ce comité recommande au conseil d'autoriser le trésorier à virer ce don au budget du Service des arts de la culture et des lettres et qu'advenant le cas où il reste un solde à la fin de l'année, que ce solde soit transféré au budget de l'année suivante.

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
01-79311	2 544,37 \$		Dons entre. privées et gouvernementales, organisme // avis et annonces
72010-341		2 544,37 \$	Direction arts, culture et lettres // avis et annonces

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil.

Adoptée

CE-2004-1459

SOUMISSION 2004 SP 154 - DIVERS FOURNISSEURS - ACHAT DE TROIS CAMIONNETTES, D'UNE MINI-FOURGONNETTE ET DE DEUX AUTOMOBILES COMPACTES - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN, SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DIVISION STATIONNEMENT, BRIGADE SCOLAIRE ET CONTRÔLE ANIMALIER DU MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS - 230 537,70 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge les contrats aux firmes suivantes pour la fourniture de véhicules, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et les soumissions déposées en date du 3 août 2004 et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes, à savoir :

ANNEXES A, C, D ET E

Mont-Bleu Ford Inc., 375, boulevard Maloney Ouest, Gatineau, Québec, J8P 3W1, pour la fourniture d'une camionnette à cabine multiplace, d'une mini-fourgonnette de type à sept passagers incluant les options «gyrophare et sirène», d'une camionnette à cabine multiplace 4 roues motrices incluant l'option «boîte en fibre de verre» et de deux automobiles compactes, au montant total de 181 968,40 \$ incluant les taxes.

ANNEXE B

Carle Ford Inc., 901, rue Dollard, Gatineau, Québec, J8L 3T4, pour la fourniture d'une camionnette à cabine allongée incluant l'option «boîte de service», au montant total de 48 569,30 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-40004-003-47079	22 484,32 \$	Flotte - stationnement automobile sous-compacte
11-40004-002-47080	22 484,33 \$	Flotte - stationnement automobile administration
06-30197-002-47081	44 294,57 \$	Véhicules et équipements - incendie 3 fourgons
06-30197-001-47082	32 048,86 \$	Véhicules et équipements - incendie camion utilitaire
06-30209-002-47083	95 195,94 \$	Achat de véhicules et d'équipements T.P. 6 petits camions
04-13493	14 029,68 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1460 **SOUSSION 2004 SP 182 - OUTABEC CONSTRUCTION (1991) ENR. - ÉGOUT DE LA RUE ISABELLE (ENTRE LA RUE JOLICOEUR ET LE BOULEVARD RIEL) - SERVICE D'INGÉNIERIE - APPROXIMATIVEMENT 299 813,81 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND/VANIER - PIERRE PHILION**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Outabec Construction (1991) Enr., 1655, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6, pour les travaux de remplacement d'égout sur la rue Isabelle, entre la rue Jolicoeur et le boulevard Riel, sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission pour un total approximatif de 299 813,81 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 9 septembre 2004 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30199-005-47084	281 568,24 \$	Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout égout - rue Isabelle
04-13493	18 245,57 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30199-002	44 892,24 \$		Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout // égout - rue Patrimoine
06-30199-005		44 892,24 \$	Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout // égout - rue Isabelle

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1461 **SUBVENTION DE 75 \$ - FONDATION DU CHSLD DE HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - RICHARD JENNINGS - DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES - PAUL MORIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 75 \$ à l'ordre de la Fondation du CHSLD de Hull, à l'attention de madame Danielle Pigeon, 273, rue Laurier, Gatineau, Québec, J8X 3W3, à titre de subvention pour le témoignage de satisfaction à ses bénévoles.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11411-972	25 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11403-972	50 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1462 **SUBVENTION DE 200 \$ - FONDATION DU CHVO - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de la Fondation du CHVO, à l'attention de monsieur Jean Bernier, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour la campagne de levée de fonds.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11414-972	25 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11406-972	25 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11403-972	25 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1463 **SUBVENTION DE 200 \$ - CLUB OPTIMISTE POINTE-GATINEAU INC. - DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES - PAUL MORIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Club optimiste Pointe-Gatineau inc., à l'attention de monsieur Marcel Schryer, secrétaire, C.P. 82037, Gatineau, Québec, J8T 8B6, à titre de subvention pour la mise en page et la livraison du bulletin « Opti-gars ».

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11411-972	200 \$	Paul Morin - des Promenades subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1464 **PARTICIPATION DE MESSIEURS LES CONSEILLERS MARC BUREAU ET JOSEPH DE SYLVA À UNE ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS - 21 OCTOBRE 2004 - 150 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Marc Bureau et Joseph De Sylva à participer à une activité organisée par la Société Alzheimer de l'Outaouais québécois qui aura lieu le 21 octobre 2004.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de la Société Alzheimer de l'Outaouais québécois, 380, boulevard Saint-Raymond, Gatineau, Québec, J9A 1V9 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	75 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11405-972	75 \$	Marc Bureau – de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1465 **SOUMISSION 2004 SP 018 - G.I.E. TECHNOLOGIES INC. - SERVICES PROFESSIONNELS - FOURNITURE DE SERVICES POUR LA GESTION DES CHAUSSÉES ET L'AUSCULTATION DU RÉSEAU ROUTIER - SERVICE D'INGÉNIERIE - 140 217,90 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme G.I.E. Technologies Inc., 60 ouest, rue St-Jacques, 8^e étage, Montréal, Québec, H2Y 1L5, pour la prestation de services professionnels pour l'auscultation du réseau routier pour l'intégration technologique visant l'implantation d'un système de gestion des chaussées pour un montant de 140 217,90 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 août 2004 et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CM-2003-160.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-00270-008-47085	131 684,75 \$	Honoraires professionnels - divers projets ingénierie inspection chaussées-relevé/analyse
04-13493	8 533,15 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 28 septembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1466* **SUBVENTION - AIDE AUX SINISTRÉS D'HAÏTI - 2 500 \$**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a reçu un appel de la communauté gatinoise par l'organisme La Soupière de l'amitié de Gatineau, pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti;

CONSIDÉRANT QUE la situation catastrophique qui sévit actuellement à Haïti fait appel à la solidarité internationale et que plusieurs paliers de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) ont déjà officialisé leur soutien financier et matériel à cette cause;

CONSIDÉRANT QUE la Soupière de l'amitié de Gatineau est un organisme reconnu et crédible dans notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE la Ville compte, parmi ses citoyens, près de 2 000 personnes originaires d'Haïti dont plusieurs ont encore de la famille dans les régions sinistrées d'Haïti;

CONSIDÉRANT QUE la Ville collabore régulièrement avec les associations oeuvrant auprès des citoyens haïtiens sur son territoire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accorder une subvention de 2 500 \$ à S. O. S. Haïti et le remette à la Soupière de l'amitié de Gatineau qui s'assurera que cet argent sera utilisé pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 2 500 \$ à l'ordre de S.O.S. Haïti à l'attention de la Soupière de l'amitié de Gatineau, 306, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1K8.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11600-972	2 500 \$	Subventions diverses subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 septembre 2004.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil.

Adoptée

CE-2004-1467

PERMANENCE DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS ROY AU POSTE DE TECHNICIEN / AUDITION ET PROCÉDURE (GREFFIER SUPPLÉANT) À LA COUR MUNICIPALE, MODULE DES SERVICES CORPORATIFS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-François Roy a été engagé à l'essai pour une période de neuf mois, par la résolution numéro CE-2003-1663, adoptée par le comité exécutif le 19 novembre 2003 et a débuté ses fonctions le 20 novembre 2003;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales le 20 août 2004 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de monsieur Jean-François Roy au poste de technicien / audition et procédure (greffier suppléant) à la Cour municipale, Module des services corporatifs à compter du 20 août 2004.

Adoptée

CE-2004-1468

PERMANENCE DE MADAME DIANE BLAIS AU POSTE DE CHEF DE DIVISION RÉSIDENNELLE AU SERVICE D'ÉVALUATION, MODULE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

CONSIDÉRANT QUE madame Diane Blais a été promue à l'essai pour une période de 12 mois, par la résolution numéro CE-2003-1421, adoptée par le comité exécutif le 8 octobre 2003;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière est entrée en fonction le 9 octobre 2003 et aura complété sa période d'essai le 9 octobre 2004 à la satisfaction des autorités municipales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de madame Diane Blais au poste de chef de division résidentielle au Service d'évaluation, Module de l'aménagement et du développement du territoire et ce, à compter du 9 octobre 2004.

Adoptée

CE-2004-1469

PROMOTION À L'ESSAI DE MADAME MICHELINE FRÉCHETTE AU POSTE DE TECHNICIEN - INFORMATION AU CENTRE DE SERVICES DE HULL, SERVICE D'URBANISME, MODULE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de technicien - information au Centre de services de Hull au Service d'urbanisme, Module de l'aménagement et du développement du territoire (poste numéro N-2003-003 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai de madame Micheline Fréchette au poste de technicien – information au Centre de services de Hull au Service d'urbanisme, Module de l'aménagement et du développement du territoire.

Madame Micheline Fréchette est assujettie à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de madame Micheline Fréchette sera celui de la classe 07, 4^e échelon de la convention collective des cols blancs de l'ex-Ville de Hull.

Cette promotion à l'essai est conditionnelle à ce que la période d'essai de six mois de madame Louise St-Jean, technicien – administration au Centre de services de Hull, Service d'urbanisme, Module de l'aménagement et du développement du territoire, prévue le 17 décembre 2004 soit complétée.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-61220-112 – Hull – permis et gestion du développement – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

Adoptée

CE-2004-1470

DÉMISSION DE MADAME NATHALIE LAFLEUR AU POSTE DE COORDONNATEUR DES ACTIVITÉS AU CENTRE DE SERVICES DE HULL, SECTION DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE madame Nathalie Lafleur occupant le poste de coordonnateur des activités au Centre de services de Hull, Section des loisirs, des sports et de la vie communautaire a déposé sa démission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la démission de madame Nathalie Lafleur, coordonnateur des activités au Centre de services de Hull, Section des loisirs, des sports et de la vie communautaire et ce, à compter du 17 septembre 2004.

Le trésorier est autorisé à payer à madame Nathalie Lafleur les montants qui lui sont dus.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier madame Nathalie Lafleur de ses loyaux services.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 septembre 2004.

Adoptée

M^e YVES DUCHARME
Maire et président
Comité exécutif

MME MICHELINE LAROUCHE
Greffière adjointe et secrétaire-adjointe
Comité exécutif